

FORMATIONS 
> PAR ALTERNANCE

ISEQ 

BTS ATI

ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR

DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FORMATION

BAC+2



www.iseq.fr

Le BTS ATI est un diplôme d'État délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale. De niveau BAC+2 il est accessible après un bac général à orientation scientifique ou un baccalauréat ST2I. L'accès au BTS ATI est également ouvert aux candidats titulaires de certains baccalauréats professionnels dans le domaine de la production.

LE PROGRAMME

- ✓ Construction mécanique et électrotechnique
- ✓ Automatismes et informatique industrielle
- ✓ Étude des systèmes techniques
- ✓ Organisation industrielle (qualité, sécurité, maintenance)
- ✓ Mathématiques et Physique appliquée à l'industrie
- ✓ Économie et gestion d'entreprise
- ✓ Anglais professionnel et communication.
- ✓ Gestion de projets et management

LES MISSIONS

L'apprenti en BTS ATI sera amené à assurer la liaison technique entre les différents intervenants d'un projet, assister l'ingénieur dans ses tâches (systèmes numériques, métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, étude et définition des produits industriels) et contribue à l'optimisation des processus de production.

LES DÉBOUCHÉS

- ✓ Industries mécaniques, numériques et électriques
- ✓ Bâtiment et travaux publics
- ✓ Laboratoire de recherche et développement industriel
- ✓ Industrie de transport et aéronautique
- ✓ Industrie pharmaceutique, chimique et agroalimentaire
- ✓ Nouvelles technologies
- ✓ Transition énergétique et développement durable

LES ÉPREUVES

	COEF	DURÉE	ÉPREUVE
Français	2	4 h	Écrite
Langue vivante - Anglais	2	20 min	Orale
Mathématiques et sciences physiques	4	4h	Écrite
Étude d'un système pluri technologique	6	6h	Écrite
Epreuve professionnelle de synthèse	10	3 h 40	Orale + pratique

MÉTIERS

- ✓ Assistant chef de projet
- ✓ Coordinateur de projets industriels et techniques
- ✓ Technicien en bureau d'étude, méthode, qualité, mesure et essai, amélioration et production.

L'ALTERNANCE

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le programme de formation est réparti en deux années. Le rythme de l'alternance est de 18 semaines par an de présence en formation et le reste du temps en entreprise.

L'ISEQ est un centre d'enseignement supérieur privé, mais dans le cadre d'un contrat d'alternance, les frais de scolarité sont totalement pris en charge (la formation est donc gratuite pour vous). De plus, le contrat d'apprentissage vous permettra de percevoir un salaire en fonction de votre âge.

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour intégrer l'ISEQ vous devez faire votre vœu sur Parcoursup et déposer un dossier de candidature sur notre site.

Pour vous rendre à l'ISEQ et connaître les différents moyens de transports proposés, rendez-vous sur notre site dans la rubrique « se rendre à l'ISEQ ».

HANDICAP

Les locaux de l'ISEQ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un référent handicap assure le suivi des besoins d'adaptations et/ou d'aménagements.

CANDIDATER

